



PRÉFET DE LA CÔTE D'OR

*Cabinet du Préfet Service régional et départemental
de la Communication Interministérielle
03.80.44.64.44*

28 juin 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

VIGILANCE ORANGE - ORAGES

Météo-France et la Préfecture de Côte-d'Or vous annoncent l'arrivée d'un épisode orageux entre 15h et 18h qui concernera plus particulièrement les Hautes Côtes, le Val de Saône et le Dijonnais.

Cet événement pourra être accompagné de fortes rafales de vent (jusqu'à 90 km/h), de grêle et de fortes précipitations.

Après 18h, les précipitations toucheront l'ensemble du département, et plus particulièrement les secteurs de Beaune et de Seurre avec des cumuls de pluie pouvant aller jusqu'à 50 mm sur 24h.

La vigilance orange pour l'épisode orageux est maintenue jusqu'à 20 h ce soir.

Conseils et recommandations aux particuliers

Soyez prudents, en particulier dans vos déplacements et vos activités de loisir. Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques, mettez à l'abri les objets sensibles au vent.

A l'approche d'un orage, mettez en sécurité vos biens et abritez vous hors des zones boisées.

Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.

Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.